

POLE BIOLOGIQUE DE L'OUEST	CONVENTION DE PREUVES Transmission confidentielle et sécurisée des résultats d'analyses médicales	Ref : MU-I1-ENR-006-02 Version : 02 Applicable le : 5-04-2013
-------------------------------	--	---

Chère Consœur, Cher Confrère
Madame, Monsieur,

Afin d'apporter des améliorations à notre système qualité, et dans le but de mieux vous satisfaire, de répondre aux exigences de la norme d'accréditation des laboratoires de biologie médicale (norme NF EN ISO 15189), et de respecter la réglementation concernant la transmission des résultats par voie électronique (décret 2007-960 du 15/5/2007), nous vous demandons de bien vouloir retenir votre attention sur l'enquête que nous menons, et remplir le questionnaire associé dans le cadre de la transmission des résultats par voie électronique :

1- PRESENTATION DES COMPTES RENDUS ECRITS:

Le format actuel du compte rendu de résultats vous convient-il? Avez-vous des suggestions à formuler?

- ☐ le format actuel me convient
☐ J'ai des suggestions :

Notre système informatique permet l'édition du compte rendu :

- **Partiel** : en plusieurs étapes, la 1ère étape correspondant à des analyses réalisées le jour même (J0) ou en urgence, et vous étant déposé à l'accueil (clinique, maison de retraite, cabinet...)
- **Complet** : en une seule fois quand tous les résultats sont complets.

Quel mode de fonctionnement souhaitez-vous?

- ☐ Ne me concerne pas (pas de dépôt à l'accueil d'un établissement de soin ou du cabinet).
☐ Plusieurs étapes.
☐ Une étape (dossier complet)
☐ Autres.

Certaines analyses sont adressées à des laboratoires sous traitants sélectionnés, notamment le laboratoire Cerba :

Etes-vous satisfaits des délais de communication, de la qualité des résultats et de la présentation des comptes rendus?

- ☐ Oui
☐ Non

POLE BIOLOGIQUE DE L'OUEST	CONVENTION DE PREUVES Transmission confidentielle et sécurisée des résultats d'analyses médicales	Ref : MU-I1-ENR-006-02 Version : 02 Applicable le : 5-04-2013
-------------------------------	--	---

2- TELEPHONE/ FAX/ TRAITEMENT DES URGENCES

Les mentions "Urgent" ou "résultat à téléphoner ou à faxer" sont prises en compte par le laboratoire uniquement quand elles sont portées par le prescripteur sur l'ordonnance. D'autre part, les Ddimères, palu, troponines, HCG en cas de suspicion de GEU sont considérées comme systématiquement urgents à rendre en 3h30 maximum.

Ces dispositions vous conviennent-elle? Etes-vous satisfait de nos prestations quant à la communication des résultats que vous souhaitez dans des délais rapides?

- ☐ Oui
☐ Non

Le laboratoire vous alerte par téléphone en cas de résultats considérés comme préoccupants par nous et situés en dehors des seuils d'alerte que nous nous sommes fixés.

Considérez vous être:

- ☐ Alertés raisonnablement.
☐ Trop souvent dérangés.
☐ Pas assez.

Êtes-vous sensibles plus particulièrement à certains paramètres? Lesquels?

Saviez- vous que le laboratoire Central de la clinique Saint Germain accueille les patients en urgence toute la journée sans interruption du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi matin ?

- ☐ oui
☐ non

Saviez-vous que le laboratoire Central de Saint Germain est le seul plateau technique de proximité et permet le rendu des examens urgents à toute heure ?

- ☐ oui
☐ non

Saviez-vous que le pôle biologique de l'ouest possède une service de garde le samedi après-midi par des biologistes chargés de communiquer aux médecins les résultats pathologiques des patients prélevés le samedi matin (Chatou, Croissy, Le Vésinet, Le Pecq, Saint Germain, Chambourcy, Marly, Montigny dans nos laboratoires)

- ☐ oui
☐ non

POLE BIOLOGIQUE DE L'OUEST	CONVENTION DE PREUVES Transmission confidentielle et sécurisée des résultats d'analyses médicales	Ref : MU-I1-ENR-006-02 Version : 02 Applicable le : 5-04-2013
-------------------------------	--	---

Souhaitez-vous nous confier votre N° de téléphone portable pour nous permettre de vous joindre en cas d'urgence?

Si oui, quel N°? ____/____/____/____/____ Dr (Nom)_____(Prénom)_____

Certains patients appellent le laboratoire pour connaître leurs résultats de biologie. Soucieux d'apporter un service au malade tout en respectant la confidentialité, nous limitons aujourd'hui la communication des résultats par téléphone:

- Aux surveillances de traitements anticoagulants (AVK ou héparines).
- Aux paramètres utiles pour le suivi des chimiothérapies anticancéreuses et autres cas: hémogramme, calcémie, créatininémie...
- Aux tests de grossesse si la patiente est venue au laboratoire et possède le N° de dossier.
- A quelques cas très particuliers, filtrés par le responsable du laboratoire. Ex: ECBU pour une maman dont le jeune enfant présente de la fièvre, si le médecin est absent un samedi après midi.

Pensez vous que cette démarche est:

- ☐ Suffisante.
- ☐ Insuffisante.
- ☐ Inutile car c'est le médecin qui doit décider donc le patient doit l'appeler.
- ☐ Inutile car le patient peut mal comprendre notamment concernant le résultat de l'INR
- ☐ Nécessaire pour les soins prodigués au patient.

3- TRANSMISSION PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le laboratoire propose actuellement une transmission HPRIM médecin par apicrypt, ainsi que l'accès à notre serveur de résultat pour tous les professionnels (et les patients)

Recevez-vous les résultats sur votre ordinateur professionnel?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Allez vous chercher les résultats de vos patients sur notre serveur de resultats ?

- ☐ oui
- ☐ non

Connaissez vous notre site internet polebio.com ?

- ☐ oui
- ☐ non

Êtes-vous satisfait des délais de transmission, des fonctionnalités proposées par le laboratoire?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Quelles sont vos remarques et souhaits?

POLE BIOLOGIQUE DE L'OUEST	CONVENTION DE PREUVES Transmission confidentielle et sécurisée des résultats d'analyses médicales	Ref : MU-I1-ENR-006-02 Version : 02 Applicable le : 5-04-2013
-------------------------------	--	---

Pensez vous qu'il soit inutile de d'adresser les résultats par un autre moyen si vous les recevez sur l'ordinateur?

- ☐ Oui
☐ Non

Pourquoi?

4- INFORMATIONS BIOLOGIE

Nous souhaitons mettre en place des réunions/diners d'informations EPU, Staff, de biologie médicale, seriez vous intéressé par ce type de réunions ?

- ☐ oui
☐ non

Nous publions des plaquettes d'information pour les patients (prévention toxoplasmose chez la femme enceinte par exemple), et des newsletters sur des sujets précis de prescription de biologie médicale : Seriez vous intéressé par ces plaquettes ?

- ☐ oui
☐ non

5- CONFIDENTIALITE ET INTEGRITE DES DONNEES

Le destinataire doit apporter la preuve que la réception est confidentielle et conforme au rapport transmis en renvoyant cette convention de preuve accompagnée du compte-rendu reçu afin d'en vérifier l'intégrité

NOM:

PRENOM:

EXERCANT AU CABINET (adresse):

VILLE:

N° de télécopie ____/____/____/____/____

Afin de garantir la confidentialité et l'intégrité des données qui me sont transmises, concernant les examens de laboratoire, je conviens avec les laboratoires de la SEL POLE BIOLOGIQUE DE L'OUEST :

- Laboratoire du Vésinet 16 rue du Général Clavery
- Laboratoire du Pecq 11 rue de Paris
- Laboratoire Central Clinique Saint Germain 12 rue Baronne Gérard
- Laboratoire du Château de Saint Germain 5 rue de la Paroisse
- Laboratoire de la Mairie à Chambourcy 7 Place de la Mairie
- Laboratoire des Hauts de Chatou, 8 rue Auguste Renoir

POLE BIOLOGIQUE DE L'OUEST	CONVENTION DE PREUVES Transmission confidentielle et sécurisée des résultats d'analyses médicales	Ref : MU-I1-ENR-006-02 Version : 02 Applicable le : 5-04-2013
-------------------------------	--	---

- Laboratoire de la boucle à Croissy/Seine 10 bis Bd Hostachy
- Laboratoire Des Grandes Terres à Marly le Roi
- Laboratoire de la gare de Montigny Le Bretonneux, 7 rue Joel Letheulle
-

☐ Que les résultats qui me sont déposés à mon cabinet, ou à l'accueil de l'établissement de soin et/ou me sont transmis par télécopie, ne sont pas accessibles à des personnes étrangères au service.

☐ Que les résultats transmis sur mon ordinateur par transmission sécurisée (HPRIM net, HPRIM modem, Apicrypt.....) me parviennent dans des conditions satisfaisantes à l'adresse suivante:

Adresse de messagerie électronique _____@_____

Ou

N° de ligne si MODEM ____/____/____/____/____

☐ Que je puisse avoir accès aux résultats de mes patients sur le serveur du laboratoire

J'atteste de la bonne réception en toute confidentialité du dossier test (1ère transmission) ou des dossiers patients (transmission déjà validée) par le laboratoire

A renvoyer par télécopie au numéro suivant :01.34.51.61.41

Cachet et Signature

Fait à :

Le :